

Visite de l'Ambassadeur P.-L. Girard au Chili
26 - 27.11.1990

Entretiens du 27 novembre 1990
au Ministère de l'économie

Interlocuteur: M. Carlos Ominami (O),
Ministre chilien de l'économie

L'Ambassadeur Girard (G) évoque les perspectives de dynamisation des relations bilatérales (crédit mixte, APPI, double-imposition) et les convergences en matière de politique économique multilatérale, qui permettent une large collaboration et concertation mutuelles.

Concernant d'éventuels accords de protection des investissements, O. admet que le problème d'ordre juridique, qui existe dans ce domaine, et que le Congrès chilien devra prochainement aborder à propos du CIRDI, ne devrait pas masquer l'importance économique que revêtent de tels accords.

Bonnes conditions macro-économiques, protection des investissements, absence de double - imposition et protection de la propriété intellectuelle sont les éléments énumérés par G - qui favorisent les investissements.

Plus particulièrement en matière de propriété intellectuelle, G. souligne que la Suisse attend beaucoup de l'Uruguay Round, malgré les divergences existant avec des pays comme l'Inde. Il apprécie les efforts faits par le Chili, tout en remarquant qu'en matière de brevets pharmaceutiques une protection de longue durée et une limitation de l'utilisation du système des licences obligatoires lui semblent souhaitables. G. remet à son interlocuteur un aide-mémoire (cf. annexe) décrivant les grandes lignes de la position suisse dans ce domaine.

O. explique à ce sujet que le Président Aylwin cherchera à améliorer le projet de loi issu du Congrès chilien, en proposant certaines modifications en matière de durée des brevets et de licences obligatoires.

Quant aux échanges commerciaux, O. affirme la volonté du Chili, dont le tarif douanier est uniformément bas (15 %), de rechercher la signature d'accords de libre échange, dans des conditions semblables et réciproques. O suggère même qu'une petite porte soit ouverte dans ce sens avec la Suisse, sous forme de simple échange de vues à Berne, en marge de la présence chilienne au prochain Forum de Davos.

Annexe: Aide-mémoire sur la protection des brevets pharmaceutiques remis par l'Ambassadeur Girard au Ministre Ominami. L'Ambassadeur Wipfli a envoyé copie de cet aide-mémoire au Ministre des Relations extérieures, au Chef de Cabinet du Ministre des finances et au Directeur général des relations économiques extérieures du Ministère des relations extérieures, l'Ambassadeur Augusto Aninat.

AIDE-MEMOIRE

La Suisse, dont le secteur pharmaceutique se distingue par une grande capacité de recherche et d'innovation, est consciente de la nécessité d'assurer au niveau international un cadre juridique permettant à l'industrie pharmaceutique de continuer à investir dans la recherche de nouvelles substances en vue d'améliorer la lutte contre les maladies.

Le temps, chaque fois plus long entre l'identification d'une molécule et sa mise sur le marché en tant que médicament, rend nécessaire, particulièrement dans ce domaine, un long délai de protection des inventions. Vu les nombreuses années qui s'écoulent entre une découverte en laboratoire et sa mise à disposition des patients, après avoir passé tous les stades requis par les autorités de santé publique, il est actuellement estimé que seul un délai minimal de protection de vingt ans est à même de permettre à son inventeur d'en assurer la commercialisation, en assumant les coûts d'investissements en recherche et développement.

Une attention spéciale doit être mise, vu le temps entre le dépôt d'un brevet pharmaceutique et sa mise sur le marché, afin que, déjà pendant ce délai, les droits exclusifs du dépositaire d'un brevet soient préservés et que par la suite ces droits ne soient pas non plus l'objet d'utilisation abusive par des tiers.

La Suisse suit avec particulière attention ces aspects de la propriété intellectuelle, comme un élément intégral des relations internationales scientifiques, économiques et d'investissements. Elle espère que le Chili pourra dans les meilleurs délais assurer la protection nécessaire la plus ample dans ce domaine.